

## AUJOURD'HUI

**Lâcher de ballons** ▶ À l'occasion du lancement de sa Nouvelle formule 100 % couleur, « La Voix du Nord » vous invite à participer à un grand lâcher de ballons, à 18 h, place Jean-Bart. Nombreux lots à gagner. Rendez-vous dès 14 heures. ■

## BONJOUR ▶ Les Prout « archivés ! »

Avant de devenir immortels au Panthéon ou d'être immortalisés dans la cire au Musée Grévin, les Prout franchiraient un premier pas vers l'éternité en devenant « archivés » ! Bluffé par la visite des Archives lors des Journées du patrimoine, Jean-Pierre Barré, président de Dunkerque Délires Organisation, l'association qui « chapeaute »

les délires des Prout (et également la venue de Nellie Ole-son, « La Garce dans la prairie », à Bergues le 10 octobre), a proposé aux Archives de léguer à la postérité un 33 tours et un DVD des chansonniers dunkerquois. Quelques mots d'explications ne seraient sans doute pas de trop pour les générations futures! ■ O. T.

## PENSEZ-Y

**Plaisance** ▶ Ça sent la fin de saison sur les flots. À compter de demain, les plaisanciers qui quittent les ports des bassins du commerce et de la mairie doivent savoir que les départs de 16 h 15 et 19 h, en vigueur l'été, ne sont plus possibles. ■

## QUOTAS DE SOLES

## Frédéric, pêcheur : « Tout ce que l'on demande, c'est de pouvoir travailler »

**Comme tous ses collègues pêcheurs, Frédéric Drogerys est au chômage forcé depuis que la préfet du Nord leur a demandé de « respecter la loi » en arrêtant de pêcher. Des quotas de soles atteints, une sourde colère, un sentiment d'injustice : Frédéric sent monter la révolte.**

PAR BENJAMIN CORMIER  
dunkerque@lavoixdunord.fr  
PHOTO « LA VOIX »

« Je ne supporte plus de me promener place Jean-Bart, de voir tous ces gens... Ma place est en mer, sur mon bateau ! » Frédéric Drogerys en a gros sur son cœur de pêcheur. À 35 ans, dont 19 années passées à voguer au large des côtes dunkerquoises et à remonter ses filets, il est aujourd'hui forcé de passer ses journées à terre. La semaine dernière, le préfet du Nord a été clair : les quotas de soles (133 tonnes) pour l'année sont atteints et ce depuis début avril ; les 18 bateaux de pêche artisanale de Dunkerque ne doivent plus sortir, sous peine d'être contrôlés et verbalisés. Alors, Frédéric est rentré dans les clous, comme les copains. « Et on voit les Hollandais qui continuent de travailler, tranquillement et dans des proportions industrielles (quotas de 10 500 tonnes), sans qu'on leur dise rien. C'est écœurant... », tempête Frédéric.

Fils de pêcheur, celui qui est aux commandes depuis un mois du *Thibalex*, un fileyeur de 17 mètres qui

embarque quatre hommes à bord, a commencé avec son père en 1990, sur le chalutier *Cô-Pinard*. Un bateau dont certains se souviennent peut-être à Dunkerque : il a fini « déchiré », détruit en 1998 car non conforme. « Aujourd'hui, on nous fait comprendre qu'on doit encore casser nos bateaux, diminuer notre flottille (celle-ci est passée de 35 à 18 en quelques années). Un ou deux en moins... Mais pas plus, on est déjà limite pour faire vivre la coopérative maritime. Elle n'aura pas les reins assez soli-

**« Et on voit les Hollandais qui continuent de pêcher, tranquillement, sans qu'on leur dise rien. »**

des pour tenir si on ne retourne pas vite en mer. Que vont devenir les gens qui y travaillent, l'électricien, le mareyeur et en bout de chaîne les poissonniers, les aubettes, certains restaurateurs ? », s'insurge Frédéric.

Comme bon nombre de ses collègues, Frédéric est dans une situation délicate. « C'est vrai, la sole se vend bien (entre 12 et 25 € le kilo selon les tailles), on peut même dire que l'on vit mieux que nos parents. Mais beaucoup ont pris des crédits pour changer le frigo, la télé. Et aujourd'hui on nous dit : "Vous ne pouvez plus travailler !" Alors qu'on est l'un des rares secteurs

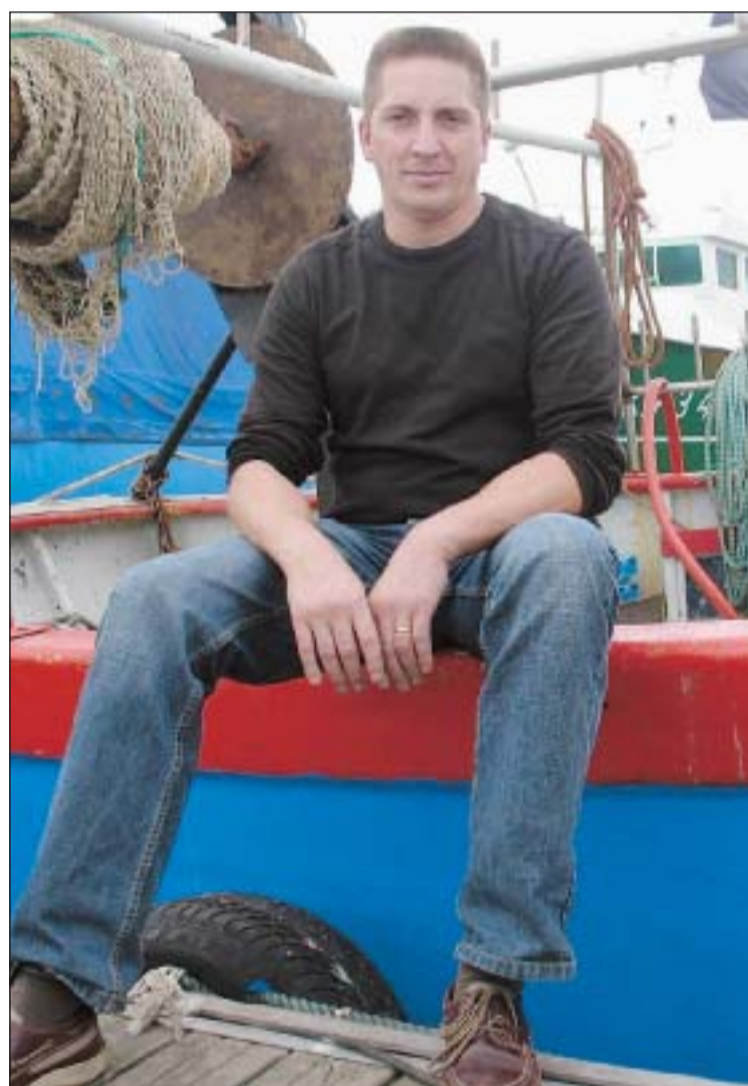
épargné par la crise. C'est aberrant. » En toute transparence, Frédéric explique qu'il touche habituellement, en moyenne, entre 2 000 et 2 300 € par mois, qu'il rembourse le prêt de sa maison, 900 €, « plus les mutuelles, les assurances. Et l'on ne reçoit aucune aide pour cette période de chômage forcé. Et les impôts vont bientôt arriver... »

Alors, pour la première fois depuis des années, son épouse a repris son travail de nourrice à domicile, pour permettre à la famille et aux trois enfants de s'en sortir. « On ne se plaint pas habituellement. Mais si aucune solution n'est trouvée, certains vont péter les plombs... »

## Aller pêcher à Boulogne ?

Quelles solutions justement ? « Nos quotas étant épuisés dans notre zone (4C, qui s'étend de Gravelines au littoral danois), on va devoir aller en 7D (au large de Boulogne), mais c'est deux heures de voiture par jour, puis deux heures de bateau. On l'a déjà fait, on le fera, mais avec quelles conséquences financières, et en terme de fatigue ? »

Aujourd'hui, Frédéric est à Paris avec les collègues du Comité local des pêches. Reçus par le groupe de gauche à l'Assemblée nationale, peut-être par des députés de la majorité, ils espèrent obtenir des réponses autres que le traditionnel « c'est la faute à l'Europe ». « Donner un statut particulier à notre pêche artisanale est vraiment vital », demeure pour Frédéric et les siens la vraie réponse. « Sinon, ce sera la mort des hommes. » ■



Forcé de rester à quai, Frédéric Drogerys, 19 ans de pêche, est amer quant à l'avenir de la petite pêcheurie dunkerquoise.

## ▶ EN CHIFFRES

103

Le nombre de tonnes de soles que les pêcheurs dunkerquois peuvent prélever chaque année.

10 500

Le tonnage de soles attribué par l'Europe aux pêcheurs des Pays-Bas.

85

En pourcentage, le chiffre d'affaires des pêcheurs dunkerquois réalisé avec la sole.

## ▶ ZOOM

► **Le contexte.**- Depuis le 15 septembre, par décision du préfet du Nord, les pêcheurs ne peuvent plus travailler, sous peine d'être contrôlés par la gendarmerie maritime et d'être verbalisés. Leurs quotas de 133 tonnes de soles sont en effet épuisés depuis avril. Les artisans pêcheurs continuaient toutefois de prélever du poisson, mais les contrôles étaient rares.

► **Quelles solutions ?**- Le comité local des pêches de Dunkerque met en avant depuis des années des pistes pour résoudre le problème des quotas : réserver la bande des 12 milles nautiques aux navires de pêche artisanale et éviter ainsi d'être en concurrence avec des navires hollandais, parfois dix fois plus gros ; adopter un système de gestion fondé sur l'effort de pêche, avec une limitation du temps passé en mer, plutôt qu'un système de quotas ; mettre en place un régime spécial pêche côtière, jugé « socialement légitime ». Sur la question de la protection de la ressource halieutique, les pêcheurs entendent aussi ne pas lâcher prise : « Nous ne disposons que de 1,66 % du taux admissible de captures (TAC) dans notre zone, contre 75 % pour les Hollandais dans la même zone, disent-ils. Et nous travaillons avec des engins de pêche sélectifs. »

► **Quelle réponse des élus ?** Plusieurs réunions ont eu lieu pour attirer l'attention des législateurs français. Les pêcheurs attendent aujourd'hui une réponse de Bruxelles, à la hauteur de leurs espérances.



Le « Thibalex », fileyeur de 17 mètres dont Frédéric Drogerys a pris les commandes le 1<sup>er</sup> septembre, n'est sorti que pour deux marées avant que le préfet n'ordonne le maintien à quai des bateaux.